

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 15 Juin 2022** à 18h00 Centre Jean Monnet à Montigny en Ostrevent que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'Agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 30

Absents : 7

Procuration : 8

Etaient présents (délégués titulaires) : 27

Pour la CCCO : François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Eric MOREAU - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZKAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe BLERVACQUE - Romain DAPVRIL - Jean-Claude DESMENEZ - Lisiane DUBUS - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Damien FRENOY - Delphine GUINEZ - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Philippe ROSZYK.

Etaient présents (délégués suppléants) : 3

Pour DOUAISIS AGGLO : Edith BOUREL suppléante de Gilles BARBIEUX - Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE - Véronique PERU suppléante Robert STRZELECKI.

Etaient présents par procuration : 8

Pour la CCCO : Julien QUENNESSON donne pouvoir à Maryline LUCAS - Donato MIRAGLIA donne pouvoir à Lionel FONTAINE - Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc DELECLUSE.

Pour DOUAISIS AGGLO : Arnaud GLABIEN donne pouvoir à Jean-Claude DESMENEZ - Yaël CZUPRYNA donne pouvoir à Christophe DUMONT - Reine Elise CARLIER donne pouvoir à Véronique PERU - Karim BACHIRI donne pouvoir à Jamila MEKKI - Jean Michel SZATNY donne pouvoir à Salvatore DE CESARE.

Etaient absents et excusés : 7

Pour la CCCO : Alain BRUNEEL - Rodrigue LEBLAN - Alain PAKOSZ.

Pour DOUAISIS AGGLO : Muriel DOUDOK - Christophe CHARLES - Christine ERADES - Franck VALEMBOIS.

OBJET : CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS POUR LE SERVICE VELLOW – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Président précise que le service VELLOW, mis en place par le SMTD, loué à des habitants depuis 2019 des vélos à assistance électrique (VAE).

Ce service, dispose actuellement d'une flotte de 215 vélos à assistance électrique. Il est rattaché au pôle Mobilité et est géré par un seul technicien.

Depuis son lancement, une forte demande des habitants est observée pour accéder à ce service (près de 110 personnes inscrites à ce jour sur liste d'attente).

Avec l'ouverture du service VELLOW aux entreprises, associations et EPCI du territoire, l'activité du service va fortement se développer pour atteindre à court terme un parc de plus de 300 VAE (la livraison d'une centaine de vélos est prévue jusqu'à la fin de cette année).

Lors de sa réunion du 27 avril dernier, le Bureau syndical a validé les propositions stratégiques d'évolution du service VELLOW notamment :

- L'objectif d'atteindre une flotte de 500 VAE d'ici 2023,
- Le recrutement dès à présent d'un agent Vellow supplémentaire
- L'ouverture d'une agence commerciale secondaire
- Mise en place d'un service de réparation mobile.

Pour accompagner le développement de ce service, il est proposé de créer au tableau des emplois permanents trois emplois de catégorie C respectivement au grade d'adjoint technique, d'adjoint technique 1^{ère} classe et d'agent de maîtrise, sachant qu'un poste d'adjoint technique de 2^e classe est déjà ouvert.

L'ensemble de ces postes ne seront pas nécessairement pourvus.

En effet, il s'agit tout d'abord de pourvoir à la nomination de l'agent VELLOW supplémentaire dont le recrutement est en cours. Sous la responsabilité du technicien en charge du service VELLOW, cet agent aura pour principales missions d'assurer la maintenance du parc de VAE et une partie commerciale (accueil des usagers, gestion des contrats et promotion du service).

Ensuite, la création de ces postes aura pour utilité d'éventuellement pourvoir à un besoin de renfort supplémentaire, si l'organisation et le bon fonctionnement du service le nécessitaient face à l'augmentation de la flotte à 500 VAE.

Ces postes pourront être pourvus par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel rémunéré selon la grille indiciaire du grade.

La création de ces postes est soutenable budgétairement et les postes qui à terme n'auraient pas été nécessaires seront supprimés lorsque les activités du service VELLOW seront stabilisées.

Enfin, au regard des lignes de gestion adoptées par le SMTD pour la période 2020-2026, un agent remplit les conditions pour prétendre à un avancement au grade de technicien principal de 1^{ère} classe. Il est donc proposé de créer ce poste.

Avis favorable du bureau lors de la séance en date du 1^{er} juin 2022.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir valider la création de ces postes et la mise à jour du tableau des effectifs qui en découle.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 38

Suffrage exprimé : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE la création d'emplois permanents pour le service VELLOW et la mise à jour du tableau des effectifs qui en découle.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Jacques LECLERCQ

ETAT DU PERSONNEL PERMANENT TABLEAU DES EFFECTIFS AU 24/05/2022.			
Grades ou emplois	Catégorie	Pourvus	Vacants
SECTEUR ADMINISTRATIF			
Administrateur	A +	0	1
Emploi Fonctionnel de DGS	A +	1	0
Attaché Principal	A	1	0
Attaché Territorial	A	2	0
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	0	0
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	0	0
Rédacteur	B	0	0
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	3	0
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	1	1
Adjoint Administratif	C	0	1
TOTAL		8	3
SECTEUR TECHNIQUE			
Ingénieur en Chef hors Classe	A	1	0
Ingénieur en Chef	A	0	0
Ingénieur principal	A	0	0
Ingénieur	A	1	0
Technicien principal de 1ère Classe	B	2	0+1=1
Technicien principal de 2ème Classe	B	1	0
Technicien	B	0	0
Agent de maîtrise principal	C	1	0
Agent de maîtrise	C	0	1 +1=2
Adjoint technique principal 1ère Classe	C	1	0+1=1
Adjoint technique principal 2ème Classe	C	0	1
Adjoint technique	C	0	0+1=1
TOTAL		7	2+4=6
TOTAL GENERAL		15	9

